



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E119837

VALABLE JUSQU'AU 25/05/2025

ÉDITÉ LE 24/06/2024

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 20/04/2006

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 26/12/2023  
145 000

Raison sociale : HUBERT THOMAS

RUE DU 22 JUIN 1944  
56350 SAINT-VINCENT-SUR-OUST

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC st vincent sur oust 489 576 074 RCS

Siret : 489 576 074 00012

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :

GROUPAMA 060495334001

Assurance Responsabilité Civile :

GROUPAMA 060495334001

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2023

Téléphone : 06 75 20 86 09

Portable : 06 75 20 86 09

Site Internet :

E-mail : hub.sab.thomas@orange.fr

Responsabilité légale :

THOMAS HUBERT GÉRANT

Fax :

Effectif moyen : 1

Tranche de classification : EFF1

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité  | * Date d'attribution |
|------|--|----------------------|
| 3511 | Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE | 21/06/2023           |
| 7122 | Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE  | 21/06/2023           |
| 7131 | Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE  | 16/05/2024           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories   | Date d'attribution |
|--|--------------------|
| o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur                       | 21/06/2023         |
| o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds | 21/06/2023         |
| o Isolation des murs par l'extérieur                                     | 20/01/2021         |
| o Isolation des combles perdus   | 21/06/2023         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE LOUDEAC  
2, RUE CHARLES LANSARD  
22600 LOUDEAC

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.